

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



Comme chaque année, à l'approche de la saison hivernale, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone s'accroît, en raison notamment du recours à des moyens de chauffage alternatifs mal entretenus ou vétustes.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme. Sa présence résulte d'une **mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, à l'essence, au fioul, à l'éthanol ou encore au bois et au charbon (dont l'utilisation de brasero ou de barbecue en intérieur)**. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

Des gestes simples de prévention à respecter

- Faire vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage par un professionnel qualifié, de préférence avant la saison hivernale ;
- A l'occasion de cet entretien, faire également vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage ;
- Veiller à bien ventiler son logement, même en hiver : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- **Proscrire l'utilisation de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros en intérieur.**

Il est vivement conseillé d'équiper le logement d'un détecteur de monoxyde de carbone qu'il est possible de se procurer facilement dans les magasins de bricolage à partir d'une dizaine d'euros.

Réagir rapidement : aérer et appeler les secours

Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication :

- Aérez immédiatement ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion ;
- Évacuez les locaux ;
- Et **appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).**

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

1 Pections lumineuses

2 Mal de tête

3 Fatigue Nausées

4 Vomissement Syncope

5 Coma

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et toxique, produit principalement par les appareils de chauffage à combustion incomplète (le monoxyde de carbone, c'est une autre, tout simplement, manière de parler dans des conditions inadéquates).

Intoxication chronique
à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Intoxication aiguë
Incapacité à se déplacer

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone, **alérez immédiatement le logement, coupez les appareils de chauffage, évacuez les locaux et appelez les secours (112 et d'urgence européenne 18, Pompiers - 15, SAMU).**

FEMMES ENCEINTEES ET INTOXICATIONS
La femme est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluront pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.

appa

Documents

[Dépliant "Les dangers du monoxyde de carbone, pour comprendre"](#)

Liens utiles

[Monoxyde de carbone | Iledefrance.ars.sante.fr](http://Iledefrance.ars.sante.fr)